



La Commune



Oui, retour aux 37,5

retour aux 37 | Éditorial

Jeudi 27 mars, le processus de " concertation " entre les " partenaires sociaux " et le gouvernement dans le cadre du " rendez-vous 2008 " sur les retraites a été lancé. L'objectif avoué du gouvernement est l'allongement à 41 annuités de cotisations pour une retraite à taux plein. Autrement dit, faire travailler les salariés un an de plus à partir de 2009. En réalité, cette disposition est déjà inscrite dans la loi Fillon de 2003, loi qui avait imposé aux fonctionnaires le passage de 37,5 à 40 annuités sous le fallacieux prétexte d'équité avec le privé.

Or il faut se souvenir de ce qui s'était passé en 2003, aussi douloureux que cela puisse être pour certains. Les directions syndicales, au premier rang la direction confédérale de la CGT, suivie il est vrai par les autres, n'avaient absolument pas défendu dans les mobilisations la lutte pour le maintien des 37,5 annuités dans la Fonction publique et le retour aux 37,5 pour tous afin d'harmoniser public et privé au lieu de niveler par le bas. Prétexte invoqué : le problème du financement des retraites, menacées, nous disait-on, par la hausse démographique et l'allongement de la durée de vie. Et la réforme Fillon passa, grâce à ces "arguments " et au refus de l'unité syndicale pour le maintien des 37,5 annuités, considérées comme non réalistes. La loi Fillon ainsi avalée prévoyait déjà dans son texte l'allongement d'un an de travail à partir de 2009.

Que vont nous dire maintenant les directions syndicales ? Les "arguments "sur la crise des retraites n'ont-ils plus cours ? Malheureusement, il est fort à parier que nos responsables syndicaux qui ont de la suite dans les idées vont nous ressortir les mêmes salades. La "journée d'action " réalisée le 29 mars " pour les retraites et les salaires " tendrait à le prouver si l'on en juge par la faiblesse de la mobilisation. Pourquoi y avait-il si peu de monde ? Peut-être tout simplement parce que les retraités et les salariés n'avaient aucune envie de se mobiliser pour des manifestations qui n'avaient pas comme mot d'ordre le "non aux 41 annuités" pas plus que celui du retour au 37,5 pour tous public-privé. L'appel de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires (UGFF-CGT) parle de "revenir sur l'allongement de la durée de cotisation" mais se garde bien de citer ne serait-ce qu'une seule fois le chiffre même de 41 annuités.

En revanche, toujours les mêmes "revendications " qu'en 2003 selon lesquelles "une contribution doit être instaurée sur les revenus financiers des entreprises", fausse-bonne idée qui remet en cause le système de retraites par répartition basé sur le financement par le salaire différé conformément à la fondation de la Sécu. En effet, si l'employeur met son propre argent dans les caisses, c'en sera fini de la Sécurité Sociale par répartition solidaire. Le principe de "qui paye commande" sera alors celui que les patrons appliqueront à la protection sociale. En d'autres termes, la proposition de la direction de la CGT qui est aussi celle dorénavant de la plupart des centrales syndicales, c'est l'ouverture du poulailler au renard par la grande porte.

Un "autre financement" est possible pour combler le trou de la Sécu et donc des retraites : exiger le remboursement à la Sécu par l'Etat des exonérations de charges patronales qu'il a consenties par millions d'euros, arrêter ces mêmes exonérations, qui constituent un hold-up sur les salaires, augmenter les salaires...

Il a depuis longtemps été prouvé que ces seules mesures suffiraient à sauver les retraites. Le reste n'est qu'une mystification.

A l'issue des manifestations du 29 mars, Bernard Thibault a parlé de " mise en jambes " Ceci ne peut avoir qu'un sens : la fin des " journées d'action " démobilisatrices et l'action unie sur un seul axe : retrait de la loi Fillon, non aux 41 annuités, retour aux 37,5 public-privé

Modifié le vendredi 04 avril 2008

Voir aussi dans la catégorie Editoriaux

Personne ne nous représente !

Rarement la lutte de classes n'aura autant encadré les élections. Rarement le rejet des partis institutionnels n'aura été aussi fort comme en atteste l'explosion de l'abstention ouvrière... »

Explosions spontanées et débouchés politiques

Toute la situation porte en elle les germes d'une crise révolutionnaire. Sous les coups de butoir de la lutte de classes, la Ve République, ses institutions, ses partis, sont dans un état de... »



La gifle et la manifestation du 12 juin 2021

La gifle assénée à Macron a la vertu de sa clarté corporelle. Peu importe celui qui la lui a donnée : elle illustre de manière cinglante l'exaspération et le ras-le-bol de la population face... »

Pour le FMI, la pandémie sera source de « troubles sociaux »

Un récent rapport de trois économistes du Fonds Monétaire International (FMI)¹ a mis en lumière le lien déjà connu entre épidémies et « troubles sociaux ». »

Notre priorité absolue : un plan d'urgence contre le chômage, la pauvreté et Macron !

Laurent Saint-Martin, député LREM du Val-de-Marne et rapporteur du budget, l'affirme : « les réformes restent d'actualité ». E il précise : « c'est juste le calendrier qui est repensé... »



Ils ne couvriront pas notre colère. Macron, dehors !

Depuis maintenant sept mois, Macron et son gouvernement font la démonstration quotidienne de leur incompétence, de leur irresponsabilité, et de leur incapacité à sortir de la crise sanitaire... »
